



Ville de
MONT-TREMBLANT
Service de l'urbanisme

Demande de certificat

de changement d'usage 10

SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE

Nom du (des) requérant(s) : _____
 Êtes-vous propriétaire ? Oui Non Si non, procuration ? Oui Non
 Adresse postale : _____
 Numéro de téléphone (maison/cellulaire) : _____
 Numéro de téléphone (bureau) : _____
 Numéro de télécopieur : _____
 Adresse électronique : _____

SECTION 2 : IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Emplacement du projet si autre que l'adresse postale : _____
 Numéro de lot : _____ Numéro(s) de zone(s) : _____
 Numéro de matricule : _____
 Est-ce un terrain riverain à un lac/cours d'eau ou milieu humide? Oui Non

SECTION 3 : DESCRIPTION DU PROJET

Est-ce qu'il y a des travaux de rénovations qui sont nécessaire à l'occupation du local ?
 Oui (remplir le formulaire : rénovation d'un bâtiment principal) Non

Usage **actuel** de l'établissement : _____
 Nom **actuel** de l'établissement : _____
 Usage **projeté** de l'établissement : _____
 Nom **projeté** de l'établissement : _____
 Date d'ouverture du commerce : _____
 Avez-vous ou prévoyez-vous l'installation d'un système d'alarme? Oui Non

Traitement des eaux usées :	Approvisionnement en eau potable :
<input type="checkbox"/> Égout;	<input type="checkbox"/> Puits (○ surface, ○ tubulaire, ○ pointe-filtrante);
<input type="checkbox"/> Installation septique.	<input type="checkbox"/> Eau provenant d'un plan d'eau;
	<input type="checkbox"/> Aqueduc.

Veuillez nous transmettre votre demande par le biais d'une des manières suivantes :

****La transmission numérique des formulaires et des documents est fortement recommandée****

En personne : en vous présentant à nos bureaux du 1145, rue de Saint-Jovite ;

Par courriel : urbanisme@villedemont-tremblant.qc.ca ;

Par la poste : 1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1.

Merci de votre collaboration. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819-425-8614.

La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants :
(articles 46, 50 et 51 du règlement n° (2008)-101)

Liste de vérifications – Assurez-vous que tous les documents suivants accompagnent votre demande (cochez) :

DOCUMENTS GENERAUX

- Les titres de la propriété, si le requérant a acquis cette propriété dans un délai inférieur à un (1) an;
- Une procuration signée par tous les propriétaires lorsque la propriété compte plus d'un propriétaire ou dans le cas d'une demande faite par un mandataire;
- Le formulaire rempli et dûment signé.

DOCUMENTS SPECIFIQUES

- La déclaration écrite de l'usage projeté en incluant les points suivants (si applicable) :
 - Description des activités (services et produits offerts);
 - Nécessité des espaces entreposages extérieurs ou intérieurs;
 - Définir les nuisances reliées à l'usage (bruit, odeur...);
 - Définir les heures d'ouvertures du commerce projeté;
 - Définir le nombre d'employés, enfants ou résidents prévu sur place.
- Le plan intérieur du bâtiment incluant la section occupée par le nouvel usage;
- La copie du bail;
- Le plan d'implantation localisant le bâtiment utilisé, l'aire de stationnement et ses composantes dont la quantité et les dimensions des cases;
- Si disponible, une copie du certificat de localisation de la propriété ;
- Si applicable, le formulaire complété d'approbation des contenants de collecte des matières résiduelles.

Je soussigné(e) _____
déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

Par : _____

NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de certificat et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation d'effectuer le changement d'usage. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires (nommés aux articles 46, 50 et 51 du règlement n° (2008)-101) lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.

La Ville de Mont-Tremblant ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel et le texte apparaissant sur la version électronique du formulaire.